

**OBJET**

**FINANCES - Vote du  
taux de TEOM.**

==

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
12/06/18

Date d'affichage :  
02/07/18

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 63

Nombre de Conseillers  
votant : 61

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

Séance du 19 JUIN 2018 à 17h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian MOIRET, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Frédéric MAUDENS suppléant de Mme Guylaine BROUTIN

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Colette BLERIoT représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Benoît LEGRAND représenté(e) par M. Denis LIESSE, Mme Patricia KUKULSKI représenté(e) par M. Jean-Marc BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. Gilles GILLET, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT représenté(e) par Mme Djamila MALLIARD, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Danielle LANCO

Absent(e)s :

M. Guy DAMBRE, M. Alain VAN HYFTE, Mme Agnès POTEL, M. Michel LANGLET, M. Damien NICOLAS, M. Fabien BLONDEL, Mme Anne CARDON, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Roger LURIN, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

- Avant la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les taux de TEOM étaient de :
- 14,36 % sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin
  - 11,85 % sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon.

L'Agglomération, par délibération du 18 septembre 2017, confirmée le 19 mars 2018, a décidé de retenir un taux cible de 14,17 % et un lissage sur 5 ans. Cette décision implique le maintien temporaire d'un taux différencié sur le Nord et le Sud du territoire communautaire.

La Direction Départementale des Finances Publiques a sollicité l'Agglomération afin que la délibération formule explicitement le taux appliqué dans les deux zones en raison du mécanisme de lissage, en plus du taux cible retenu par le Conseil.

Vu la délibération du 18 septembre 2017 confirmée le 19 mars 2018 approuvant le taux cible de la TEOM avec un lissage sur 5 ans à compter de 2018,

Considérant la nécessité d'établir les taux par territoire,

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver les taux suivants :

Territoire	Taux TEOM 2018
Territoire CA Saint Quentin	14,32 %
Territoire CC Saint Simon	12,31 %

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 57 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Christian HUGUET, M. Alexis GRANDIN ne prennent pas part au vote.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180619-42785-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/18

Publication : 02/07/18

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation